2007-04189/

Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Soutien à la diffusion des arts de la scène

La région de l'Outaouais recevra 209 000 $

Québec, le 14 octobre 2003 – Au nom de la ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones et ministre responsable de la région de l'Outaouais, M. Benoît Pelletier, annonce que les trois diffuseurs pluridisciplinaires de la région de l'Outaouais se partageront 209 000 $ cette année, soit 26 000 $ de plus qu'en 2002-2003. Cette aide financière, qui est accordée en vertu du Programme de soutien à la diffusion des arts de la scène, vise à favoriser l'accès des citoyennes et des citoyens aux créations des artistes professionnels d'ici et d'ailleurs.

« J'ai tenu à préserver l'enveloppe budgétaire de ce programme sur lequel repose en bonne partie notre vitalité culturelle. La démocratisation et l'accessibilité de la culture restent mes objectifs prioritaires. Je considère les diffuseurs du Québec comme des alliés dont notre culture ne peut se passer », a précisé Mme Beauchamp.

La Ministre a également fait savoir qu'elle adoucissait l'effort financier demandé cette année aux diffuseurs municipaux. Ainsi, leur subvention sera diminuée de 15 % plutôt que de 33 %. La Ville de Gatineau, seul diffuseur municipal de la région de l'Outaouais, recevra donc une somme de 68 000 $ cette année, ce qui représente néanmoins une augmentation de 8 000 $ par rapport à 2002-2003. Cette hausse est attribuable à la mise en application des nouveaux critères de financement convenus l'an dernier entre le Ministère et les associations représentant ce secteur.

« Je me réjouis de cette annonce qui démontre que le gouvernement du Québec a à cœur la diffusion de la culture dans notre région. Ces investissements permettront d'offrir aux citoyens et aux citoyennes de l'Outaouais un accès à des spectacles variés et de qualité. La culture est un véhicule privilégié de communication et d'ouverture sur le monde », a ajouté M. Pelletier.

La ministre Beauchamp a réitéré son appui aux diffuseurs : Je me suis assurée que l'avenir des salles de spectacle ne serait pas compromis et que de nouvelles ententes pourraient être envisagées afin de leur permettre de poursuivre leur mission. »

Source :

Claude Rodrigue
Direction générale des communications
Tél. : 418 380-2363, poste 7217

Information :

Isabelle Melançon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture
et des Communications
Tél. : 418 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007